Mondialisation.ca
Centre de recherche sur la mondialisation

Comment l'OTAN a creusé sous l'Ukraine

L'art de la guerre

Par Manlio Dinucci
Mondialisation.ca, 25 février 2014
ilmanifesto.it

Région : L'Europe, Russie et CEI
Thème: Guerre USA OTAN

« Bien creusé, vieille taupe ! » : ainsi Marx décrivait-il le travail préparatoire de la révolution au milieu du 19ème siècle. La même image peut être utilisée aujourd'hui, en sens inverse, pour décrire l'opération conduite par l'OTAN en Ukraine. Elle commence quand en 1991, après le Pacte de Varsovie, se désagrège aussi l'Union Soviétique : à la place d'un seul Etat, il s'en forme quinze, dont l'Ukraine. Les Etats-Unis et leurs alliés européens s'activent immédiatement pour tirer le plus grand avantage de la nouvelle situation géopolitique. En 1999 l'OTAN démolit par la guerre la Fédération Yougoslave, état qui aurait pu faire obstacle à la nouvelle expansion à l'Est, et englobe les premiers pays de l'ex Pacte de Varsovie : Pologne, République Tchèque et Hongrie. Puis, en 2004 et 2009, elle s'étend à l'Estonie, Lettonie, Lituanie (ex partie de l'Urss) ; Bulgarie, Roumanie, Slovaquie ; Slovénie et Croatie (républiques de l'ex Yougoslavie) et Albanie. L'Ukraine –dont le territoire de 600mille Kms^2 fait tampon entre OTAN et Russie, et est traversé par les couloirs énergétiques entre Russie et Ue- reste par contre autonome. Mais elle entre dans le « Conseil de coopération nord-atlantique » et, en 1994, dans la « Partnership pour la paix », en contribuant aux opérations de «peacekeeping » dans les Balkans.

En 2002 est adopté le « Plan d'action OTAN-Ukraine » et le président Kuchma annonce son intention d'adhérer à l'OTAN. En 2005, dans le sillage de la « révolution orange », le président Yushchenko est invité au sommet OTAN à Bruxelles. Immédiatement après est lancé un « dialogue intensifié sur l'aspiration de l'Ukraine à devenir membre de l'OTAN » et en 2008 le sommet de Bucarest donne le feu vert pour son entrée. En 2009 Kiev signe un accord permettant le transit terrestre en Ukraine des approvisionnements pour les forces OTAN en Afghanistan. Désormais l'adhésion de l'Ukraine à l'OTAN semble sûre mais, en 2010, le président nouvellement élu Ianoukovytch annonce que, tout en continuant la coopération, l'adhésion à l'Ue n'est pas dans l'agenda de son gouvernement. Entre temps cependant l'OTAN est arrivée à tisser un réseau de liens à l'intérieur des forces armées ukrainiennes. Des officiers supérieurs participent depuis des années à des cours du NATO Defense College à Rome et à Oberammergau (Allemagne), sur des thèmes concernant l'intégration des forces armées ukrainiennes à celle de l'OTAN. C'est dans ce cadre que s'insère l'institution, auprès de l'Académie militaire ukrainienne, d'une nouvelle « faculté multinationale » avec des enseignants OTAN.

Notablement développée aussi la coopération technico-scientifique dans le domaine des armements pour faciliter, à travers une plus grande interopérabilité, la participation des forces armées ukrainiennes à des « opérations conjointes pour la paix » sous conduite OTAN. En outre, étant donné que « de nombreux Ukrainiens manquent d'informations sur le

rôle et les objectifs de l'Alliance et gardent à l'esprit des stéréotypes dépassés de la guerre froide », l'OTAN a institué à Kiev un Centre d'information qui organise des rencontres et séminaires, et même des visites de « représentants de la société civile » au quartier général de Bruxelles. Et comme n'existe pas que ce qui se voit, il est évident que l'OTAN a un réseau de liaisons dans les milieux militaires et civils beaucoup plus étendu que celui qui est apparent. Comme le confirme le ton de commandement avec lequel le secrétaire général de l'OTAN s'adresse le 20 février aux forces armées ukrainiennes, en les avertissant de « rester neutres », sous peine de « graves conséquences négatives pour nos relations ». L'OTAN se sent désormais sûre de pouvoir accomplir un nouveau pas dans son extension à l'Est, en englobant probablement la moitié de l'Ukraine, tandis qu'elle continue sa campagne contre « les stéréotypes dépassés de la guerre froide ».

Manlio Dinucci

Edition de mardi 25 février 2014 de *il manifesto,*

http://ilmanifesto.it/allargamento-a-est-si-ma-della-nato/

Traduit de l'italien par Marie-Ange Patrizio

La source originale de cet article est ilmanifesto.it
Copyright © Manlio Dinucci, ilmanifesto.it, 2014

Articles Par : Manlio Dinucci

A propos :

Manlio Dinucci est géographe et journaliste. Il a une chronique hebdomadaire "L'art de la guerre" au quotidien italien il manifesto. Parmi ses derniers livres: Geocommunity (en trois tomes) Ed. Zanichelli 2013; Geolaboratorio, Ed. Zanichelli 2014;Se dici guerra..., Ed. Kappa Vu 2014.

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexactes.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site Mondialisation.ca sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de Mondialisation.ca en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: media@globalresearch.ca

Mondialisation.ca contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca